

PV de délibération du Jury du Semestre 3
Diplôme Universitaire de Technologie
Année universitaire 2021-2022

Vu l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au Diplôme Universitaire de Technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur,

Le Jury du Semestre 3 s'est réuni le 14 décembre 2021 et a décidé de constituer des commissions correspondant aux 5 départements de l'IUT en vue du passage dans chaque semestre et de la délivrance des diplômes :

- Commission Gestion des Entreprises et des Administrations,
- Commission Informatique,
- Commission Qualité, Logistique Industrielle et Organisation,
- Commission Information-Communication,
- Commission Carrières Juridiques.

Ces commissions seront présidées par le chef de département concerné.

Fait à Rodez, le 14 décembre 2021,



Le Directeur de l'IUT de Rodez

Bruno BELIERES